

Choix de l'emplacement

Lorsqu'il est planté pour atténuer l'arrière d'un bâtiment, le bosquet sera planté dans l'axe de vue.

Lorsqu'il est planté pour rompre la volumétrie imposante d'un bâtiment, il sera planté de manière à découper visuellement le bâtiment en 2 tiers/1 tiers.

Dans tous les cas, la distance entre bâtiments et bosquet sera calculée en fonction des projets de construction à venir : une distance importante permettra de maintenir le bosquet en cas d'extension.

Choix des arbres

Plantées pour atténuer l'impact de bâtiments, les essences d'ornement utilisées dans les parcs urbains doivent être proscrites pour ne pas attirer encore plus le regard et dénaturer le paysage de nos campagnes.

On choisira donc des essences poussant spontanément sur le site comme le frêne commun, le charme commun, l'érable champêtre, l'érable sycomore, le robinier faux acacia, le noyer, le merisier et en zone humide le saule blanc et l'aulne.

On peut éventuellement y associer des arbustes poussant dans nos sous-bois et lisières de forêts comme le noisetier, le sureau noir, le troène vulgaire, le cornouiller mâle, le cornouiller sanguin sauvage, la viorne lantane ou la viorne obier.

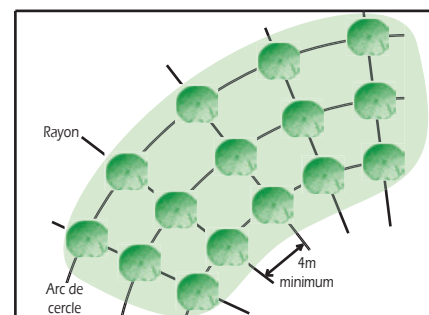
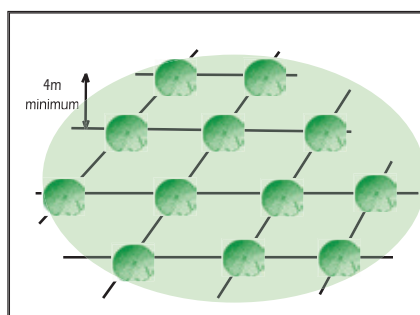
Dans ce cas, le bosquet ne pourra plus être paturé.

Choix de la disposition des plantes

Il faut créer des lignes d'arbres permettant le passage lors de l'entretien. Mais le bosquet doit garder une forme arrondie.



Grands bâtiments dont l'intégration est améliorée par la présence d'un vieux bosquet



Propositions de dispositions permettant le passage d'engin sans former un volume rectiligne



Conseil :

Lorsque le bosquet n'est pas planté sur un espace enherbé fauché régulièrement, il est recommandé de mettre en place un paillage soit plastique, feutre, paille ou fumier pailleux au moment de la plantation afin de diminuer la charge de travail liée à l'entretien.

Mettre en place une protection contre le gibier (filet) et les animaux de la pâture (cloture barbelée ou électrique).